

PLEXIFILM E

Fixateur de fonds non pigmenté
à base de microdispersion acrylique en phase aqueuse

- ✓ Pouvoir fixant élevé
- ✓ Renforce la cohésion superficielle des matériaux
- ✓ Insaponifiable
- ✓ Biostatique

Protection
des Façades
FIXATEUR



DEFINITION

Fixateur incolore à base de microdispersion acrylique en phase aqueuse, destiné à consolider les fonds poreux et pulvérulents tels que les enduits hydrauliques, les enduits de plâtre et les anciens revêtements de peinture présentant une tendance au farinage.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : à l'extérieur ou à l'intérieur.

DESTINATION : éléments de couverture en toiture ; ravalement de façades ; sols ; murs et plafonds.

CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Fût de 25 L. - Pot de 5 L.
- Livré en incolore.

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. DoP - QR CODE) :

- parements de béton brut de décoffrage, de produits industriels en béton, panneaux-dalles de béton cellulaire,
- maçonnerie d'éléments enduite au mortier de liants hydrauliques,
- briques et pierres de parement,
- panneaux de fibres-ciment,
- enduits au mortier de plâtre gros, chaux aérienne et sable, ou plâtre gros ancien avec ou sans chaux ou sable,
- enduits de préparation des supports,
- anciennes peintures ou revêtements reconnus en bon état de conservation et parfaitement adhérents au support.

Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Appliquer au rouleau dans un mouvement de bas en haut afin de favoriser la pénétration du produit dans le support.

En extérieur : ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80 %.

En intérieur : ne pas appliquer par température inférieure à 8°C et par humidité relative supérieure à 70 %.

DILUTION :

à l'eau.
Brosse et rouleau : 5 à 30 % selon subjectile.

MATERIEL :

- Brosse.
- Rouleau polyamide texturé ou polyester anti-goutte de 10 à 12 mm.

RENDEMENT SUPERFICIEL SPECIFIQUE :

5 à 10 m²/litre et par couche.

Rendement variable de 10 à 20 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SECHAGE (à 23° C et HR = 50 %) :

Sec en surface : 2 heures.

Sec apparent complet / recouvrable : 5 heures.

NETTOYAGE DU MATERIEL : à l'eau, immédiatement après usage.

NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

conformes au NF DTU 59.1 ou au NF DTU 42.1.

- Décapage des revêtements mal adhérents ou incompatibles avec le revêtement à appliquer. (La conservation des revêtements bien adhérents en cas d'une application comme RSI n'est possible que si une étude préalable conclut favorablement à leur maintien).

- Elimination par rinçage de la totalité des résidus de décapage chimique.
- Lessivage et rinçage à l'eau sous pression (40 à 60 bar).
Ragréage et rebouchage si nécessaire.

Mousse et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant FONGIMUR sans rinçage (cf. fiche descriptive).

PLEXIFILM E

MODE D'APPLICATION	Comme fixateur sur fonds pulvérulents	Comme fixateur sur fonds poreux et pulvérulents tels que les enduits monocouches ⁽¹⁾	Comme primaire d'adhérence sur fonds bloqués tels que grès cérame ou pâte de verre
Fixateur	1 couche de PLEXIFILM E dilué	1 couche de PLEXIFILM E dilué	1 couche de PLEXIFILM E dilué
Impression	(optionnelle)	recommandée	x
Finition	Se reporter à la fiche descriptive du produit ou système choisi		

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives des Produits mis en œuvre avant mise en peinture.

⁽¹⁾ Sur plaques de fibres-ciments horizontales – ou faiblement inclinées – l'application au pistolet est possible. Mais préférer l'application au rouleau sur les supports verticaux afin d'exercer une action mécanique favorisant la pénétration.

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : produit de construction pris en compte dans la déclaration de performances "DoP" du revêtement auquel il est incorporé (cf. QR CODE ci-après) conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son Marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).

Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- durcissant et pénétrant,
- fixe la pulvérulence de surface,
- bonne tenue du feuil aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables),
- incolore.

IDENTIFICATION :

- **Caractérisation selon NF T 36-005 :** Famille I - 7b₂.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Extrait sec :

En poids : 10,9 ± 2,0 %.

En volume calculé : 10,4 ± 2,0 %.

Masse volumique : 1,00 ± 0,05 kg/dm³.

Point d'éclair : non inflammable, produit en phase aqueuse.

Présentation en pot : liquide laiteux très fluide.

Aspect du feuil sec :

Incolore.

Conservation : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle qualité : cf. DoP (QR CODE ci-après).

HYGIENE ET SECURITE / SANTE ET ENVIRONNEMENT

Sécurité en cas d'incendie : se reporter à la fiche descriptive et à la DoP du produit ou du système de finition.

Fiche de Données de Sécurité : accessible sur le site www.soframap.com ou www.quickfds.fr.

Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire : en préparation.

***Emissions dans l'air en intérieur :** information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.

COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : valeur limite UE pour ce produit (cat. A/h) : 30 g/l. Ce produit contient max 5 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets : cf. DoP (QR CODE ci-après).

Cf. QR CODE pour les DoP / FDES / FDS spécifiques du produit (ce produit, de construction et de décoration, destiné exclusivement à des professionnels du BTP et non à la vente au consommateur. Cf. CGE ci-dessous, dont les caractéristiques environnementales et sanitaires sont déposées sur la base INIES/CSTB - en préparation, ne nécessite pas de déclaration environnementale supplémentaire déposée sur le site gouvernemental en application du décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013).



CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.soframap.com.

Date de création : octobre 1996

Date de révision : juillet 2017

Indice de révision : 06

